



Laissons vivre les loups dans le Grand Est !

Alors qu'un unique loup est présent en plaine des Vosges, le Préfet veut l'abattre. Nos associations attaqueront cette décision devant le tribunal. Au lieu de dépenser de l'argent pour éradiquer les loups, nous demandons à l'État de faire son travail : aider les éleveurs du Grand Est à s'adapter.

Suite à la recrudescence de prédateurs sur les troupeaux, le Préfet des Vosges annonce vouloir ordonner des « tirs de prélèvement » de loup en plaine, là où un seul loup est identifié. Ces tirs scelleraient donc le sort de l'espèce dans le secteur, alors que les loups peinent à revenir dans le Grand Est : 25 ans après leur retour dans le sud-est de la France, leur première reproduction dans le massif des Vosges n'a eu lieu qu'en 2013 et ils ne parviennent pas encore à s'installer ailleurs dans la région.

Par ces tirs, le Préfet dit vouloir aider les éleveurs à protéger leurs animaux. Pourtant, depuis plus d'un an qu'un loup est présent en plaine des Vosges, nos associations constatent sur le terrain que le bétail n'est toujours pas protégé, notamment dans le secteur le plus concerné entre Colombey-les-Belles et Neufchâteau. La plupart des éleveurs n'ont rien mis en place. Certains d'entre eux ont tenté d'obtenir les subventions prévues pour la protection du bétail, mais se sont heurtés à des difficultés administratives et à des délais de paiement jugés trop longs.

Pourtant, d'autres éleveurs très impactés dans l'ouest des Vosges et en Meurthe-et-Moselle ont installé des clôtures efficaces, montrant qu'il était possible de protéger les troupeaux. Un déploiement plus large de ces moyens de protection permettrait de contenir la prédation. Dans le Grand Est, l'élevage se fait très majoritairement en parc de pâturage, ce qui ne pose pas de difficulté technique pour empêcher des loups ou des chiens divagants d'accéder aux moutons.

La situation est encore suffisamment sereine dans la région pour que les éleveurs puissent adapter leurs pratiques à la présence des loups. Il faut pour ça que l'État les accompagne efficacement, au lieu de faire croire que leurs problèmes seront réglés par des tirs qui n'ont jamais rien solutionné ailleurs et n'ont conduit qu'à exacerber les tensions sociales. D'autres loups reviendront quoi qu'il en soit par l'Allemagne, il faut donc apprendre à vivre avec eux de façon durable.

Les associations de CAP Loup

Contacts :

Patrick Boffy - FERUS - Tél. 06 29 90 07 07
Madline Reynaud - ASPAS - Tél. 06 79 44 61 17
Pierre Rigaux - SFEPM - Tél. 06 84 49 58 10
Daniel Speeg - GEML - Tél. 06 38 62 17 60

www.cap-loup.fr / Les 38 associations de CAP Loup :

Fondatrices : Animal Cross, ASPAS, Ferus, LPO PACA, Mille traces, SFEPM, WWF. **Membres :** ALEPE, Altaïr Nature, ANG, Asbl Wolf Eyes, ASPA Vosges, AVES France, CESB, le CHANT, COGard, CVN, EV International, F. Allier Nature, Fondation Brigitte Bardot, GEML, GLS, GMA, GREEN, Kermit, LAEO France, Loup.org, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, Oiseaux Nature, One Voice, Peuple Loup, Pôle Grands Prédateurs, RAC, Sauvegarde Faune Sauvage, SPA Lyon Sud-Est, Sur les traces du loup, Tendua.